

PROCES-VERBAL DE LA 68^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION DES SOCIETES LOCALES DE SION, lundi 21.10.2013 A LA SALLE DES PAS PERDUS.

M. Bruno Clivaz, président de la Fédération des Sociétés locales de Sion ouvre la 68^{ème} Assemblée générale. Il souhaite la bienvenue aux présidentes et présidents des sociétés locales ou à leurs représentant(e)s et invite à une minute de silence en mémoire des êtres chers disparus. Il présente brièvement la salle dans laquelle nous nous trouvons.

M. Marcel Maurer, président de la municipalité, M. Jean-Luc Follonier et M. Marcel Berbier présidents d'honneur de la FSL, M. Jean-Pierre Meyer, directeur des écoles, M. Bernard Sermier commissaire de la ville de Sion et Mme Dominique Roux-Elsig, conseillère municipale se sont excusés ainsi que les sociétés suivantes : Cercle des Nageurs de Sion - Chœur mixte de St Guérin - Chœur mixte La Voix des Collines - Chœur Novantiqua - Cible de Sion - Institut Don Bosco - Institut St Raphaël - Ju-Jitsu Sion - Union des Syndicats chrétiens de Sion - Uvrier Sports - ASA Valais - Club de Pétanque 4 saisons - Judo Team Sion - Eisstock Club Sion - Club d'attelage - Société d'Agriculture - CS 13 Etoiles - Club de Tennis de table - Cœurs vaillants MADEP - Théâtre de Valère - La Cantilène - Hospitaliers de Lourdes - Société d'accordéons Le Mazot - Tiers Ordre St François - Vol à voile - Schola de Sion - Fanfare de la Police cantonale valaisanne.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel des sociétés
2. Nomination des scrutateurs
3. PV de l'AG du 30 septembre 2011
4. Rapport d'activité du président
5.
 1. Rapport de caisse
 2. Rapport des vérificateurs de comptes
 3. Décharge au caissier et au comité
6. Elections statutaires
7. Démissions, admissions, exclusions.
8. Divers

1. APPEL DES SOCIETES.

L'appel des sociétés s'est fait par signature de la liste des présences. 44 sociétés sont représentées.

2. NOMINATION DES SCRUTATEURS.

Sont nommés scrutateurs : Yohann Schmitt et Danièle Dubuis.

3. PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 05.10.2011

Le PV de l'Assemblée générale du 17.10.2012 a été envoyé avec les convocations. Il ne fait l'objet d'aucune remarque. Mme Frédérica Nendaz, secrétaire FSL, est remerciée pour son travail.

4. RAPPORT DU PRESIDENT.

M. Bruno Clivaz, président, annonce son départ après 4 ans à la tête de la FSL.

Il relève que 20 sociétés ont quitté la fédération depuis 2009 et que ce nombre correspond avec la diminution des demandes de lotos.

Il constate la difficulté de coordonner les différentes manifestations qui se déroulent à Sion tant elles sont nombreuses et variées. Internet constitue le moyen privilégié pour informer et l'office du tourisme de Sion tient à jour un agenda des manifestations et un memento culturel.

M. Bruno Clivaz relate les principales activités de la FSL.

La fête de la Ste Cécile s'est déroulée à la Cathédrale le 25 novembre. Mme Françoise Jobé Karlen et le chœur Cath'Voix sont remerciés pour leur magnifique prestation et la bonne organisation. Il remercie aussi les sociétés qui participent activement à cette journée.

M. Bruno Clivaz constate une baisse de demandes d'autorisation d'organiser un loto à Sion. Pour la saison 2013/2014, 67 lotos ont été attribués dont 66 se dérouleront au Sacré-Cœur. Il remercie Mme Frédérica Nendaz pour la coordination et la gestion du dossier des lotos.

Le Club athlétique de Sion a parfaitement organisé la fête du 1^{er} août qui fut belle. M. Bruno Clivaz remercie la société organisatrice, les sociétés ayant participé au défilé, l'Harmonie municipale et Artistic Gym 13* pour leur prestation et la municipalité pour le feu d'artifice qui a émerveillé le public. Enfin un grand merci à M. Raymond Delavy, caissier FSL pour la gestion de la soirée. La Société d'Accordéons Le Mazot s'est annoncée pour l'organisation du 1^{er} août 2014. Il rappelle que les sociétés intéressées peuvent s'annoncer au comité de la FSL.

5. RAPPORT DE CAISSE.

5.1 Rapport du caissier :

M. Raymond Delavy, caissier donne lecture des comptes. L'exercice 2011/2012 se solde par un bénéfice de Fr. 1465.70. La fortune s'élève à Fr. 30 646.43

5.2 Rapport des vérificateurs :

Le Badminton Club, par M. Thierry Piffaretti et la Baguette ancienne par M. Jean-Luc Maret ont fonctionné comme vérificateurs de compte. Ils demandent à l'assemblée d'accepter les comptes, avec remerciements au caissier, M. Raymond Delavy, pour la parfaite gestion financière de la Fédération.

5.3 Décharge au caissier et au comité :

Le président met en discussion les points 5.1 et 5.2. L'assemblée donne décharge au comité et au caissier.

6. ELECTIONS STATUTAIRES

M. Bruno Clivaz, président FSL démissionne. M. Sébastien Lamon accepte de reprendre le poste. L'assemblée l'élit par acclamation. Nous recherchons des membres, quelques contacts ont été pris, les réponses se font attendre. Les nominations complémentaires se feront lors de la prochaine AG.

M. Jean-Luc Maret remet son mandat de vérificateur de comptes. M. Ambroise Giorgetti de Sport Handicap accepte de le remplacer.

7. DEMISSIONS - ADMISSIONS - EXCLUSIONS.

L'association des lieux d'accueil de l'enfance se retire de la FSL.

Ball Trap, Caliente Salsa et Streethockey sont exclus pour non paiement des cotisations conformément aux statuts de la FSL

Une demande d'adhésion est parvenue au comité de la FSL : le Poker Club Valais. Après examen de leurs statuts, le comité n'a pu donner un préavis favorable et leur a transmis leur décision avec les explications nécessaires.

M. Bruno Clivaz rappelle que toutes sociétés qui fusionnent, changent de dénomination ou modifient leurs statuts doivent les transmettre au comité de la FSL.

8. DIVERS

M. Pierre-Alain Debons est président des Archers de la Tour depuis 10 ans. Un diplôme lui sera remis.

La fête de la Ste Cécile aura lieu à Bramois le dimanche 24 novembre 2013.

La Société d'escrime a été tirée au sort pour recevoir les bouteilles traditionnelles. Son président remet en jeu. Ce sont donc Sion Femina et Les Amis de la Nature qui recevront chacun 2 bouteilles.

M. Jérôme Dechanez de l'Harmonie municipale de Sion remercie M. Bruno Clivaz pour le travail effectué durant son mandat. M. Raymond Delavy, au nom de la FSL, remet à M. Clivaz un petit cadeau.

Le président, M. Bruno Clivaz, remercie les membres du comité pour leur travail puis invite l'assemblée à partager l'apéritif.

Fin de l'assemblée : 20.05

Frédérica Nendaz, secrétaire FSL